**Fiche d’information**

Description du profil recherché

1.   Tâches et responsabilités :

Gestion d’un service.

Nombre de patients en fonction de celui-ci.

Rencontre régulière des patients et gestion de leur programme thérapeutique pluridisciplinaire.

Indispensable : travail en équipe pluridisciplinaire, c’est-à-dire circulation des informations, animation des réunions de service régulières.

Intégration du patient dans le processus décisionnel et de la famille dans le processus thérapeutique.

Participation à l’assemblée médicale 1x/semaine.

Assiduité dans le suivi administratif au sens large (données, documents, lettres, certificats,…).

2.   Exigences sur les qualifications et les études :

Psychiatre reconnu, disposant d’une certaine expérience.

Connaissance de la pharmacologie (indication/CI/précautions, interactions).

Connaissance minimale du système de soins Belge.

Disposer d’une expression orale et écrite correcte du français.

3.   Compétences spécifiques :

Le candidat doit être compétent en psychiatrie générale vu les pathologies éclectiques rencontrées en hospitalisation.

Compétence en psychiatrie médico-légale (PPMM/internement) acquise ou à acquérir rapidement.

S’inscrire dans une dynamique de partage des informations.

Notions élémentaires indispensables dans le champ organique.

4.   Informations contractuelles et financières :

Statut indépendant.

Participation au pool honoraire.

Perceptions centralisées, retenues actuellement discutées avec le conseil médical.

Avance (non récupérées) du gestionnaire de 14.200€/mois pour un temps plein de 10/2 journées/semaine.

80% d’une avance durant la première année, 90% la seconde puis 100%.

Absences et congés.

30 jours (60/2 journées) pour un temps plein auxquels peuvent s’ajouter 4 jours en cas d’accréditation.

Solidarité organisée en cas de maladie (voir règlement de travail).

5.   Informations sur l’institution hospitalière

Nombre total de lits dans l’hôpital : ± 300 lits.

Collaboration avec d’autres hôpitaux généraux travail en réseau avec plusieurs hôpitaux.

Hôpital public.

Le médecin ne devra pas exercer son activité sur un ou plusieurs sites.

6.   Informations sur le service

Le nombre de lits dont la candidate devra s’occuper : répartition équitable du nombre de lits en fonction des spécificités du service (de 20(A) à 60 (T), mixt fréquent.

Le nombre de médecins spécialistes dans l’équipe : 11

Les pathologies les plus courantes/profil des patient :

Troubles de la lignée psychotique,

Troubles anxieux-dépressif,

Dépendances alcool/cannabis/cocaïne,

Gérontopsychiatrie.

Equipe paramédicale :

 Type de patients dans le service : entre 15 et 70 ans.

Horaire de travail :

Nombre de demi-journées de travail par semaine : **8**-10

La moyenne des heures de travail par semaine : **32**-40

Le type d’activité :

Urgences : pas d’urgences à l’hôpital.

Hospitalisation longue durée :  service A 0/6 semaines

                                             Service T 6 semaines/3 mois

7.   Gardes

Gardes sur place.

Le nombre moyen de gardes par mois : 1 garde/semaine + 1 garde WE minimum.

Durée des gardes : 24 heures.

Rémunération moyennes par garde sur place :

         Durant la semaine : 400 €

         Durant le week-end : 800 €

Temps de repos après une garde :

Les gardes sont prestées dans une maison jouxtant l’hôpital et disposant de tout le confort permettant la présence d’une famille. Les heures de gardes n’entrent pas dans la comptabilité du temps presté et ne donnent pas lieu à récupération (sauf situation exceptionnelle).

                                                                                         Oui     Non

Le département détient un budget pour la recherche ?                    

L’hôpital organise des programmes informatifs ?                            

Le candidat aura la possibilité de continuer à se former                   